

contact que ces chemins ont entre eux, le train d'inauguration a quitté Saint-Ghislain à midi, et s'est dirigé vers Pommerœul, Blaton et Basècles.

Le service public a fonctionné dès le jour même. M. le préfet du Nord donne avis que la commission chargée de l'examen des candidats aux bourses impériales et communales se réunira à la Préfecture, le jeudi 11 avril prochain, à huit heures et demie du matin, pour la première session de l'année 1861.

La liste d'inscription sera ouverte à la Préfecture (bureau de l'instruction publique) du 15 au 31 mars.

On sait qu'une loi récente a créé des timbres mobiles pour les effets destinés à l'étranger. On nous assure qu'un dépôt de ces timbres va être établi dans les bureaux de tabac, comme cela se pratique pour les timbres-postes. Cette innovation est fort désirable.

Le Conseil municipal de Lille vient de décider, à une majorité de 21 voix contre 15, que la direction des écoles à créer serait exclusivement confiée à des instituteurs laïques; et à une majorité de 19 voix contre 17, qu'il ne serait plus désormais accordé aux écoles et aux congrégations religieuses d'autres subsides que ceux qu'elles touchent actuellement.

Ont voté pour la première décision : MM. Richebé, Morisson, Descat, Delgutte, Bonte, Rouzé, Bommart, Crespel, Catel, Flamen, Ladureau, Six, Testelin, Defontaine, Mercier, Meurein, Duchange, Dequoy, Debièvre, Soins et Violette.

Ont voté contre : MM. Bloquel, Faure, Delesalle, Frémont, H. Bernard, Defattre, Danel, Dorémieux, Meunier, de Melun, Mourmant, Bigo, Dupont, Cox et Gentil.

Tous les membres qui ont voté la première décision, ont également voté, dit-on, pour la seconde, à l'exception de MM. Descat et Defontaine.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 3 mars 1861.

Sommes versées par 100 déposants dont 16 nouveaux fr. 11,982 » 39 demandes en remboursement. 6,217 27

Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. Lepoutre-Parent et Duhamel-LeFebvre, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 5 au 11 mars 1861 inclus.

NAISSANCES.

22 garçons, 23 filles.

MARIAGE.

Du 11 mars. — Entre Charles-Louis Mouremanne, jardinier, et Elisa Casse, journalière.

DÉCÈS.

Du 5 mars. — Catherine-Joseph Carré, 78 ans, sans profession, veuve de Narcisse-Joseph Desbordes, rue de l'Union. — Marie Deschamps, 55 ans 1/2, ménagère, épouse de Bauduin Depotter, rue de la Banque.

Du 6. — Louis-François Delefortrie, 60 ans 1/2, domestique, au fort Mulliez. — Suzanne Albiot, 80 ans, sans profession, veuve de Pierre-Jacques Petit, rue des Champs. — Pierre-Jean Vanhot, 34 ans, tailleur d'habits, veuf d'Appoline-Joseph Cavelle, Hôpital.

Du 7. — François-Désiré Delfortrie, 66 ans, tisserand, veuf de Marie-Augustine Poupart, Hôpital.

Du 8. — Alexandre-Joseph Pollet, 66 ans 1/2, tisserand, époux de Bénédicte Bons, Hôpital.

Du 9. — Louis-Désiré Desrumaux, 46 ans, jour-

nalier, époux d'Hortense-Henriette Boutelier, rue de la Fosse-aux-Chènes.

Du 11. — Joséphine Montaigne, 74 ans, sans profession, épouse d'Aimable-Joseph Hugue, rue du Moulin.

Plus 13 garçons et 8 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

FAITS DIVERS.

Le maronnier du 20 mars et son concurrent déjà fameux, lequel est planté derrière la statue de la Vestale de Legros, près du bassin octogone du jardin des Tuileries, avaient des feuilles en quantité, hier matin. Du reste, les lilas, les boules de neige et plusieurs autres arbustes printanniers sont, depuis quelques jours, tout verdoyants.

L'instruction de l'affaire Mirès se poursuit avec activité. C'est à tort que plusieurs journaux étrangers parlent de nouvelles arrestations, ce qui est vrai, c'est que plusieurs personnes ayant participé aux opérations de la caisse des chemins de fer, ont été appelées devant le magistrat instructeur, mais seulement à titre de témoins. M. Mirès est toujours au secret.

M. Le Verrier annonce pour ces jours-ci le retour du curieux phénomène qui fut découvert au mois de mars 1683 par Cassini, et que l'on désigne sous le nom de lumière zodiacale. C'est une traînée blanchâtre ressemblant à la queue d'une comète, ayant une longueur de 38 à 40 millions de lieues. Toutefois, ce phénomène n'est visible une heure et demie environ après le coucher du soleil, qu'autant que le ciel est serein et qu'il y a absence complète de lune. — Avis aux curieux.

Plus l'homme étudie les phénomènes de la nature, plus il trouve inépuisables les ressources qu'il en peut tirer; ainsi, après avoir mis à contribution une partie du règne végétal, quelques quadrupèdes et même un insecte pour lui fournir des matières textiles, le voilà qui vient de découvrir un élément de tissus jusqu'au fond de l'Océan.

En effet, certains mollusques bivalves produisent en fort grande quantité une sorte de filament que l'on désigne sous le nom de byssus et qu'on n'avait jamais pensé à utiliser. Un industriel s'étant imaginé de faire subir certaines préparations à ce produit sous-marin, est parvenu à en tirer bon parti. Le docteur Choquet vient de présenter à la société d'acclimatation une paire de gants faits avec le byssus du pinna nobilis, et a donné une note très curieuse sur l'emploi industriel de ces productions sous marines.

Grâce aux soins du maréchal Serrano, gouverneur de l'île de Cuba, et qui fait partie de notre société d'acclimatation, on a entrepris il y a quelques années la culture du coton dans cette île, et l'on espère pouvoir y obtenir deux récoltes par an. Des échantillons de ces nouveaux produits de Cuba viennent d'être envoyés en France, où une commission de filateurs et de savants est chargée de les examiner.

Un tragique événement a eu lieu la nuit dernière dans la maison portant le n° 30, rue des Vieux-Augustins, à Paris.

La femme du sieur G..., marchand de vins, avait quitté la boutique sur les onze heures pour aller se coucher, et elle était profondément endormie lorsque son mari entra dans la chambre. Sa présence néanmoins la réveilla, et elle lui adressa quelques paroles auxquelles le sieur G... s'abstint de répondre. Ne comprenant pas la cause de ce silence, la dame G... se mit sur son séant, et au même instant une explosion se fit entendre.

Le marchand de vin, armé d'un revolver à trois coups, avait tiré une première fois sur sa femme et la balle l'avait atteinte au bras droit; il tira un second coup qui vint la frapper un peu au-dessous de l'épaule, puis enfin un troisième coup, et, cette fois, la balle alla se loger dans le mur.

Cette criminelle agression s'était faite rapidement, comme on le pense, et la dame G..., au premier coup de feu, avait sauté à bas de son lit. Elle put gagner la porte que le meurtrier avait laissée entr'ouverte, et elle alla se réfugier chez le sieur P... son oncle, qui habite la maison.

Cependant les voisins étaient accourus. On appela des sergents de ville; mais ils ne purent s'emparer du marchand de vins, qui s'était barricadé dans une pièce au fond de son logement. Le commissaire de police du quartier, prévenu de ces faits, vint le sommer de se rendre; mais une nouvelle détonation se fit entendre: c'était le sieur G... qui venait de se tirer un coup de pistolet dans la bouche. Il n'était pas mort, et le commissaire de police l'a fait transporter à l'Hôtel-Dieu.

D'après le Courrier du Havre, le camp de Châlons serait décidément ouvert le 1er avril; il serait d'abord composé de 40,000 hommes, divisés en deux corps d'armée, et serait élevé successivement à 60,000 hommes.

On se rappelle le crime épouvantable commis en février dernier, à Versailles, par un voltigeur du 1er régiment de la garde, nommé Wendling. Ce crime inouï avait causé dans l'armée l'émotion la plus profonde, et M. le maréchal commandant en chef des corps de diverses armes de la garde impériale, vint de se rendre l'organe de tous en flétrissant par la voie de l'ordre dans les termes suivants, la conduite d'un caporal du même régiment qui, témoin de ce forfait presque sans exemple, l'a laissé commettre jusqu'au bout sans oser intervenir :

« Un meurtre odieux a été commis le 19 février dernier à Versailles par le voltigeur Wendling, du 1er régiment de la garde, sur une jeune fille de seize ans, sa maîtresse.

« Pendant que le meurtrier se ruait sur sa victime et qu'il la déchirait à coups de couteau, un militaire du même régiment, le caporal Jacquet, au lieu de prendre la défense de cette malheureuse jeune fille, se blottissait derrière une porte et y restait caché sans faire le moindre effort pour arrêter ou désarmer l'assassin et assistait impassible à cette scène sanglante.

« Le caporal Jacquet s'est déshonoré par sa lâcheté. Il vient d'être cassé de son grade et va être renvoyé de la garde qui ne doit compter dans ses rangs que de braves soldats et des hommes de cœur. »

Les journaux de Lyon publient la note suivante, qui leur est communiquée :

« Un employé des bureaux de la préfecture du Rhône, s'étant autorisé de sa position pour s'immiscer dans la gérance d'une compagnie d'assurance en matière de recrutement militaire, vient d'être révoqué de ses fonctions. »

Un événement très-dramatique s'est passé samedi matin à la Cité-Napoléon, dit le Salut public de Lyon.

Un fermier, qui s'était rendu à Lyon pour vendre son lait et ses denrées, aperçut à son retour un individu qui paraissait monter la garde à la porte de sa maison. C'était en effet un voleur faisant le guet, et qui, dès qu'il vit le fermier, se sauva, après avoir frappé contre la porte pour avertir son complice qui s'était introduit dans l'habitation.

Le fermier fit le tour de sa maison, s'arma

d'une fourche, et, par une fenêtre ouverte au rez-de-chaussée, vit le voleur occupé à faire des paquets. A sa vue le voleur tira un pistolet, en lui intimant l'ordre de se tenir à distance. Le fermier ne tint aucun compte de cette injonction, et, sa fourche en avant, s'élança par la fenêtre dans l'appartement. Le voleur fit feu, et la balle effleura la figure du fermier, qui prit aussitôt un fusil pendu contre le mur; pendant ce temps, le voleur s'esquiva et chercha à escalader le mur qui entoure le clos. Alors qu'il se livrait à des tentatives infructueuses pour franchir le mur assez élevé, le fermier l'ajusta, et, le coup faisant balle, étendit raide mort le malfaiteur, dont le corps a été transporté à la Morgue.

On lit dans le Journal de Rouen :

« Un de nos compatriotes, tambour au 2e bataillon d'Afrique, M. Delattre, vient de mourir victime de son courage dévoué. Pendant un incendie qui a éclaté il y a quelque temps à Laghouat, province d'Alger, M. Delattre ne craignit pas de traverser plusieurs fois les flammes pour porter secours aux habitants de la maison enflammée. Dans ces courageuses tentatives de sauvetage, il reçut des brûlures d'une telle gravité, que, quelques jours après le sinistre, il mourut à l'hôpital militaire, où on avait dû le transporter. Le général Jusuf a signalé à toutes les troupes de la division, la belle conduite du jeune Rouennais, dans un ordre du jour qui porte « qu'un juste tribut d'éloges et de regrets doit être donné à la mémoire de ce brave soldat, victime de son dévouement. »

Décidément on est sur les traces de Jud; la police de Paris a détaché ses plus fins limiers à sa poursuite, et tout fait espérer qu'il ne tardera pas à être arrêté. Là où il a été aperçu, on a remarqué que sa corpulence n'était point en rapport avec sa physionomie mince et effilée, ce qui donne lieu de croire que pour mieux se déguiser, il se couvre de vêtement de rechange. La gibecière qu'il porte paraît bien garnie, et il ne manque pas d'argent. On suppose qu'il s'est dirigé vers le Piémont, et l'on exerce une surveillance des plus actives sur toute la frontière.

Plusieurs journaux annoncent que la police de Paris a envoyé ses plus habiles agents à Marseille, où l'on croit que le fameux Jud s'est dirigé en quittant le département de la Drôme. Ces agents ont parcouru les quais de la Joliette, d'autres ont visité des navires. On craint que l'assassin présumé de M. Poinsois ne parvienne à s'embarquer.

On lit dans le Courrier des Alpes :

« Nous disions hier que Jud ne pouvait échapper plus longtemps aux recherches dont il est l'objet. Nous apprenons que le commissaire central de police de Chambéry, qui a déjà exploré avec des agents une partie des montagnes dans la direction suivie par Jud, repart aujourd'hui avec des guides qui connaissent toutes les localités environnantes. On le voit, une chasse active est faite à cet homme dangereux.

« De nouveaux témoignages ont confirmé ce que nous disions hier de la manière dont Jud est vêtu. On l'a vu avec un chapeau gibus et une redingote en drap de couleur sombre; il est porteur d'une petite lunette d'approche et d'un guide du voyageur, deux objets dont il se sert fréquemment. »

« Le Courrier des Alpes, qui depuis une semaine poursuivait Jud dans ses marches et contre-marches, n'a pas réussi à s'emparer de ce malfaiteur; c'est un Mémorial de Vaucluse qu'est échue cette bonne fortune. Voici en quels termes, encore un peu dubitatifs, il l'annonce dans son numéro du 10 mars :

« Si les renseignements qui nous parviennent

recherches ne répondit pas à son attente. Voici ce qu'il trouva dans la mansarde du poète :

Un volume dépareillé d'une édition in-12 de Molière;

Les deux premiers volumes de l'Antiquaire, de Walter Scott;

Le dernier volume des Mélanges philosophiques de Voltaire;

Plusieurs livraisons détachées de la Revue de Paris, de la Revue britannique, du Cabinet de Lecture et de la Gazette des Théâtres;

Diverses pièces de vers et articles commencés.

Enfin un drame, un drame en cinq actes et en vers, copié avec le plus grand soin sur beau papier et orné de faveurs roses; — l'œuvre chérie du poète, qui y avait déversé tous les nobles sentiments de son âme, toute la chaleur de son imagination ardente, toute la verve de son génie naissant.

M. L..., homme très médiocre et très vulgaire, ne manquait pourtant pas, en sa triple qualité de propriétaire, d'électeur et de juré, de préventions à l'esprit. Il avait lui-même, dans sa jeunesse, tenté quelques essais dans le genre dramatique, et il disait depuis lors avec une fatuité très ridicule qu'il avait manqué sa vocation. Il renferma dédaigneusement les livres, les journaux, les articles commencés, et se contenta d'emporter avec lui le drame du jeune homme, espérant se dédommager par sa lecture de la perte qu'il venait de faire, — perte qui, bien que minime en elle-même, ne laissait pas que peser sur la conscience d'un homme aussi invinciblement attaché aux principes et aux droits du propriétaire.

II

LE DRAME SANS TITRE.

Le soir du même jour où il avait inhumainement chassé Emile de son hôtel, M. L... donna à quelques-uns de ses intimes un petit souper de garçon, comme il appelait les orgies hebdomadaires auxquelles il avait l'habitude de se livrer quatre fois le mois. — Au nombre des invités se trouva un de ses cousins, jeune acteur de la Porte-Saint-Martin, pour l'opinion duquel il professait la plus haute estime. Après MM. Coignez, Ducange et Pixericourt, les demi-dieux du mélodrame moderne sentimentel, Frédéric était à ses yeux le juge le plus compétent du monde. — Les opinions du jeune homme, en fait d'art, étaient pour lui des oracles; ses jugements, des arrêts sans appels. Aussi, à la fin du repas, quand le dessert fut desservi, que les têtes commencèrent à s'échauffer, que la gaieté devint plus communicative, la familiarité plus entière, M. L... réclama de ses hôtes un instant de silence, alla prendre sur son secrétaire le drame d'Emile, et le présentant au jeune artiste :

— Dites-moi un peu ce que vous pensez de cela, mon cher?... lui dit-il.

Quoique acteur de second ordre, Frédéric ne manquait ni de goût, ni de tact, ni d'intelligence dramatique. Il ouvrit le manuscrit que lui présentait M. L..., dans la ferme persuasion qu'il allait lire quelque chose de détestable; mais quel fut son étonnement lorsque après avoir parcouru les premières scènes d'exposition, il entra dans une action pleine de situations fortes, de chaleur, de mouvement et d'intérêt! A mesure que le jeune artiste approchait des dernières scènes, sa surprise redoublait. Enfin, quand il fut arrivé

à la péripétie du drame, péripétie neuve à la scène, éblouissante de verve et d'éclat, il se retourna vivement vers M. L... et lui demanda, avec un air de curiosité et de stupéfaction impossible à décrire, le nom de l'auteur.

M. L... ne répondit pas; il se contenta de porter la main à son menton avec un geste plein de fatuité.

— Quoi! serait-il bien possible que ce fût vous?... s'écria Frédéric dans le dernier étonnement.

M. L... balança un instant, puis, voyant tous les yeux fixés sur lui, toutes les oreilles attentives à la réponse, emporté par l'amour-propre et peut-être aussi par un commencement d'ivresse...

— C'est moi! répondit-il.

Frédéric se leva, repoussa sa chaise sous la table et s'inclina gravement devant son parent :

— En ce cas, permettez-moi de saluer en vous un des premiers écrivains dramatiques de l'époque!

— C'est une mauvaise plaisanterie que vous nous faites là, mon cher cousin! répondit L... en souriant.

— Non! sur mon honneur! je veux être un ignorant fleffi si votre drame n'est pas un chef-d'œuvre...

M. L... commençait à être fort embarrassé du rôle qu'il venait de s'octroyer libéralement, mais soit que les vapeurs du vin de Champagne troublaient sa cervelle au point de lui dissimuler tous les dangers de son mensonge, soit qu'il eût résolu de soutenir à ses risques et périls le personnage qu'il venait de s'imposer :

— Vous pensez donc, dit-il à Frédéric, que cet ouvrage mérite quelque attention? — Je pense, répondit celui-ci, que non-seu-

lement il mérite l'attention de tous les hommes qui s'occupent d'art et de littérature dramatiques, mais qu'il est encore destiné à un très-honorable et très lucratif succès...

— Sérieusement?...

— Le plus sérieusement du monde... Pouvez-vous me confier votre manuscrit jusqu'à demain?

— Volontiers... mais qu'en prétendez-vous faire?...

— Je prétends le faire recevoir et y remplir un rôle, à moins que vous n'y trouviez quelque empêchement personnel?

— Je n'en vois aucun... je serais même charmé qu'il fût reçu et représenté...

— C'est donc une affaire conclue, répondit Frédéric en prenant ses gants et son chapeau; et il se disposait à se retirer, lorsqu'après un nouveau coup d'œil jeté sur le manuscrit d'Emile, il remarqua qu'il ne portait point de titre.

— Ah ça! dit-il en revenant vers L..., quel titre donnez-vous à votre ouvrage?...

— Je ne suis pas encore décidé sur celui que je dois adopter, répondit celui-ci fort embarrassé. — Eh bien! nous le méditerons ensemble une autre fois... Cela est sans aucune importance aujourd'hui.

A peine Frédéric se fut-il éloigné que le vieillard commença à se repentir sérieusement de s'être si fort avancé auprès de son cousin, et surtout d'avoir montré autant de dureté envers Emile. Il fit même le lendemain quelques tentatives pour découvrir le lieu de sa retraite; mais, comme toutes ses recherches furent infructueuses, et que plusieurs semaines se passèrent sans qu'il entendit parler du jeune homme, il se détermina bon gré, malgré, à accepter les dangers de la fausse position où il s'était placé (La fin au prochain numéro.)

son e
darme
» Ju
meu
deman
avait s
lui-ci
préven
sont n
l'arrê
— U
la dou
La s
gny, l
tous d
relles,
d'Orbi
sion d
Chatel
plantes
naient
Les
ment d
— C
Messag
« Le
avalan
la mou
son pa
quator
bêtes à
à 40,0
plus ce
— I
a été
dant tr
chir. D
sur la
brisé l
ment l
plusie
Plus
lieux p
route,
d'abre
messag
— O
« U
portes
» Me
son ch
l'agran
a peu
l'inden
chaque
ville.
» Le
dat qui
A huit
trouvai
des tra
cherch
tement
» On
de Mme
entière
l'état d
été coi
bord d
le cada
dans le
en se s
» La
poigna
les trai
victime
» On
ques pi